

"Vaut le détour !" les grands sites

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.2 - Les composantes de la capacité d'accueil

mise à jour: 01/01/1999

<p>Les États-Unis ont été, avec le Canada, les pionniers en matière de recherche sur la « carrying capacity » des parcs nationaux.</p> <p>En 30 ans, leur approche a beaucoup évolué. Et d'une approche très dogmatique, ayant la prétention d'être une science exacte, les gestionnaires d'espaces protégés nordaméricains en sont venus à une démarche beaucoup plus souple et pragmatique pour en faire un outil de « management de la qualité » et d'anticipation du changement dans les sites ouverts au public.</p> <p>Le consensus existe aujourd'hui parmi les responsables et gestionnaires de parcs nationaux américains qui ont établi un important bilan de leur expérience (9) : « la carrying capacity n'est pas une valeur absolue qui attend d'être découverte, mais plutôt une série de valeurs qui doivent être mises en relation avec les objectifs de gestion pour une zone donnée (...)</p>	<p><i>C'est un concept relatif impliquant à la fois des jugements scientifiques et des jugements de valeur».</i></p> <p>Ainsi donc, l'évaluation de l'impact sur le milieu est un des critères - indispensable- de détermination d'une capacité d'accueil d'un site, mais c'est loin d'être le seul. La notion « d'acceptabilité » d'un site est relative et ne se réduit pas à la seule dimension écologique dans un domaine où les valeurs patrimoniales, sociales, culturelles et économiques interagissent, pour « faire un grand site » d'un espace naturel parmi d'autres.</p> <p>Par ailleurs, le nombre de personnes qu'un site peut accueillir n'est pas absolu mais relatif à des conditions de gestion données. Ainsi par exemple, le nombre de personnes supportable peut être très dépendant des effectifs de guides, d'agents de surveillance et d'entretien, dont dispose le gestionnaire.</p>
--	---

Les points-clés de la « capacité d'accueil »

- la capacité d'un site ne se limite pas à sa seule charge physique ou écologique, mais résulte de l'interaction de différents facteurs
- elle intègre des aspects sociaux, relatifs à aux perceptions et pratiques des habitants permanents du site, ainsi qu'aux attentes et à l'expérience des visiteurs
- elle associe des critères scientifiques (écologie, archéologie, sociologie, économie ...) et des jugements de valeur
- elle est fonction des objectifs de gestion que l'on se fixe pour un espace donné (conservation stricte, ouverture limitée, ouverture au grand public ...)
- elle peut varier en fonction des moyens techniques, humains et financiers dont dispose le gestionnaire d'un site
- elle appelle une démarche de concertation, ses effets pratiques étant d'autant mieux acceptés que les différentes parties en cause sont associées à sa détermination

<p>Plutôt que de parler de « capacité de charge » qui serait la traduction littérale de « carrying capacity », nous préférons utiliser les nuances que permet la langue française.</p> <p>En choisissant le terme « accueil », nous insistons sur un des principes importants, fondant notre réflexion : les grands sites ont une vocation patrimoniale et sociale. L'accès aux grands sites ne doit pas se fonder sur une politique malthusienne, considérant le visiteur comme un</p>	<p>pollueur dont la présence serait tout juste tolérée, mais bien au contraire répondre à une forte demande sociale du public, dans des conditions préservant les qualités du site.</p> <p>Il s'agit de donner accès au plus grand nombre possible de visiteurs, sachant qu' il n'est justement pas possible d'accueillir tout le monde, au même moment, au même endroit (10). La capacité d'accueil est une aide à la décision dans le cadre d'une politique de gestion déterminée.</p>

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB